

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'établissement de l'école de l'Harmonie (Saint-Édouard et Monseigneur-Robert), tenue le 2 octobre 2017, à 19 h 00, au 790, avenue de l'Éducation, Québec, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

PRÉSENTS :

ABRAN, Josée	Représentante du personnel du service de garde
AMYOT, Philippe	Représentant du personnel enseignant
BEAUPRÉ, Stéphanie	Représentante du personnel du service de garde
BESSETTE, Jean-Luc	Représentant des parents
BOISSONNEAULT, Julie	Représentante des parents
CASTONGUAY, Ève-Marie	Représentante des parents
GOHIER, Catherine	Représentante des parents
GOSSELIN, Sylvie	Représentante du personnel enseignant
MELGAREJO, Rosario	Représentante des parents
MORIN, Brigitte	Représentante du personnel enseignant
NGOLWA, Moïse	Représentant des parents
RIVIÈRE, Tiphany	Représentante des parents
ST-PIERRE, Linda	Représentante du personnel de soutien
THIBEAULT, Nicholas	Représentant des parents
TURCOTTE, Valérie	Représentante du personnel enseignant

PARTICIPANTES :

BOITEAU Chantal	Directrice
BOIVIN, Catherine	Directrice adjointe
GAGNÉ, Gina	Directrice adjointe

INVITÉ :

TURCOTTE, Clément	Commissaire
LAVOIE, Noémie	Stagiaire, Philippe Amyot

ABSENT(S) :

GIRARD, Valérie	Représentante du personnel professionnel
-----------------	--

Madame Nadine Bernier agit à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Bonjour à tous. Il est 19h00, nous pouvons commencer la rencontre. Bienvenue aux nouveaux membres. Nous faisons un tour de table pour nous présenter.

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

CE-17/18-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Sylvie Gosselin et appuyé par monsieur Nicolas Thibeault, l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout de deux points dans « autres sujets » :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2017 ;
4. Suivis au procès-verbal ;
5. Procédure d'élections au poste de présidence du conseil d'établissement ;
6. Désignation d'un(e) remplaçant (e) au poste de présidence ;
7. Prévisions budgétaires ;
8. Règles de régie interne ;
9. Calendrier des séances ;
10. Activités éducatives et classes-nature, modification d'horaires et compensation et compagnes de financement ;
11. Tirelires Leucan ;
12. Reddition de compte de la convention de gestion et de réussite 16-17 ;
13. Information du comité de parents ;
14. Communication de la présidente ;
 - 14.1. Correspondance.
15. Information de la direction ;
16. Information des services de garde ;
17. Autres sujets ;
 - 17.1. Présence du commissaire (ajout)
 - 17.2. Courriel - conseil établissement (ajout)
 - 17.3. Bénévoles (ajout)
 - 17.4. Noël
18. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*

CE-17/18-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2017

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Luc Bessette et appuyé par madame Ève-Marie Castonguay, l'adoption du procès-verbal du 5 juin 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT **École de l'Harmonie**

CE-17/18-03	<p>4. <u>SUIVI AU PROCÈS-VERBAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'aile B est livrée et fonctionnelle. • Stationnement Mgr Robert : il y aura de la surveillance tout au long de l'année. Les parents collaborent bien et moins de jeunes sont déposés devant l'école. <p>5. <u>ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</u></p> <p>Madame Catherine Gohier propose monsieur Jean-Luc Bessette comme président du conseil d'établissement et madame Ève-Marie Castonguay propose madame Catherine Gohier comme présidente. Étant donné que madame Gohier se retire, monsieur Jean-Luc Bessette est élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement. Monsieur Philippe Amyot propose madame Catherine Gohier comme vice-présidente. Madame Gohier accepte.</p> <p style="text-align: right;">*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*</p>
CE-17/18-04	<p>6. <u>PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES</u></p> <p>Monsieur Jocelyn Bédard et madame Geneviève Fournier sont invités à participer au conseil pour ce point. Madame Boiteau présente le budget aux membres du conseil d'établissement.</p> <p>Des mesures ministérielles ont été reçues afin de venir en aide aux élèves en difficultés. Ainsi, un ajout d'heures d'orthopédagogie et de TES (technicien en éducation spécialisée) a été fait.</p> <p>Monsieur Charles Messier a réalisé le 1000 km du grand défi Pierre Lavoie et a amassé le montant de 2500\$ qu'il a remis à l'école St-Édouard. Ce montant servira à acheter du matériel sportif.</p> <p>Le surplus de 80 000\$ prévu à la fin de l'exercice inclut les sommes réservées pour repeindre l'aile A ainsi que les montants versés pour le surcroît de travail au service de garde de la Seigneurie suite à l'incendie.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Amyot et appuyé par madame Stéphanie Beaupré, l'approbation du budget 2017-2018.</p>
CE-17/18-05	<p>7. <u>RÈGLES DE RÉGIE INTERNE</u></p> <p>La direction propose au conseil d'établissement le statu quo des règles de régie interne pour l'année 2017-2018.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par madame Tiphonie Rivière et appuyé par madame Catherine Gohier, l'approbation des règles de régie interne 2017-2018.</p> <p style="text-align: right;">*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*</p>
CE-17/18-06	<p>8. <u>CALENDRIERS DES SÉANCES</u></p>

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

CE-17/18-07

Survol des dates retenues pour les rencontres du Conseil d'établissement. Seule la date du 4 juin 2018 pourrait changer. Donc, les dates de rencontre seront : le 6 novembre, 29 janvier, 7 mai et le 4 juin.

IL EST PROPOSÉ par madame Rosario Melgarejo et appuyé par monsieur Nicholas Thibeault, l'approbation du calendrier des séances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. **ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET CLASSES-NATURE, MODIFICATION D'HORAIRE ET COMPENSATION ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT**

✓ St-Édouard : Ajout d'une sortie pour la chorale de l'école, ils iront chanter l'hymne national à un match des Remparts au centre Vidéotron.

IL EST PROPOSÉ par madame Ève-Marie Castonguay et appuyé par madame Tiphonie Rivière, l'approbation des sorties éducatives pour l'école de l'Harmonie (St-Édouard)

✓ Monseigneur-Robert : Les sorties éducatives sont présentées aux membres

CE-17/18-08

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Boissonneault et appuyé par madame Sylvie Gosselin, l'approbation des sorties éducatives pour l'école de l'Harmonie (Monseigneur Robert).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. **TIRELIRES LEUCAN**

Une tirelire pour amasser des sous pour l'organisme Leucan sera distribuée aux élèves qui le désirent pour l'Halloween. En effet, un de nos élèves de St-Édouard est atteint du cancer et nous souhaitons amasser des sous pour Leucan. Madame Boiteau demande aux membres du conseil d'établissement s'ils sont en accord avec cette activité.

Un mémo explicatif sera envoyé aux parents par l'entremise de l'info parents. Les enfants seront aussi informés.

IL EST PROPOSÉ par madame Sylvie Gosselin et appuyé par madame Valérie Turcotte l'approbation de la distribution des tirelires de Leucan aux élèves de St-Édouard et de Monseigneur Robert qui le désirent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. **REDDITION DE COMPTES DE CONVENTION DE GESTION**

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de l'Harmonie

Présentation et brève explication de la reddition de comptes pour l'école de l'Harmonie (St-Édouard et Monseigneur Robert).

12. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

La rencontre aura lieu le mercredi 4 octobre.

13. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Bessette (président du conseil d'établissement 2017-2018) suggère d'envoyer des cartes de remerciements aux membres sortants du conseil d'établissement de l'an dernier.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION

- ✓ L'inauguration de l'aile B du bâtiment St-Édouard s'est déroulée le 25 septembre dernier.
- ✓ Une adresse courriel a été créée pour les parents qui désirent communiquer avec le conseil d'établissement soit le ceharmonie@csdps.qc.ca.

15. INFORMATIONS DES SERVICES DE GARDE

- ✓ St-Édouard
 - ✓ Certaines actions ont été mises en place afin de faciliter l'harmonisation école-service de garde. Nous poursuivrons ce travail tout au long de l'année scolaire.
- ✓ Monseigneur Robert
 - ✓ Il n'y aura pas de hockey cette année à Monseigneur Robert. Cette activité sera remplacée par le soccer.
 - ✓ L'équipe de cheerleaders reste en place.

16. AUTRES SUJETS

- ✓ Monsieur Clément Turcotte demande aux membres du conseil d'établissement la permission de participer aux séances. Tous les membres sont en accord avec cette demande.
- ✓ Présence de parents bénévoles : Les parents qui sont intéressés à faire du bénévolat à Saint-Édouard nous ont fait part de leurs disponibilités. Ce sera très aidant pour l'école.

Procès-verbal du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** **École de l'Harmonie**

- ✓ Liste au Père Noël : on demande de faire part aux parents de la liste de cadeaux au Père Noël que les enfants du préscolaire et du 1^{er} cycle feront afin d'éviter des déceptions pour la fête de Noël.

17. **DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 6 novembre 2017 à l'école St-Édouard.

18. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 21h45.

PRÉSIDENTE,

SECRETARIAT,
